

en face du pavillon de l'Ontario et du pavillon du Canada. Les stations pouvaient aussi accueillir les mères allaitant leur enfant.

Les stations de premiers soins étaient ouvertes de 10 h à 22 h et celle du pavillon de la Colombie-Britannique était ouverte 24 heures par jour afin de fournir les services d'urgence aux visiteurs en soirée et au personnel des équipes de nuit.

Pour chaque quart de travail, il y avait dans les stations de premiers soins quatre infirmières licenciées et ambulanciers. Le Service de premiers soins était gratuit.

Sécurité: Le principal centre de contrôle des communications pour tous les services d'urgence était situé dans la zone rouge, près du pavillon de l'Ontario. Le centre de contrôle fonctionnait 24 heures par jour, répondant à tous les appels d'urgence. Deux autres centres de sécurité étaient situés près de la Rotonde et dans l'immeuble B du pavillon de la Colombie-Britannique. Le pavillon du Canada abritait aussi un poste de sécurité.

Le personnel de la sécurité de l'Exposition comprenait environ 70 personnes postées aux portes principales et offrant des services de base autour du site; elles effectuaient aussi les tâches suivantes: surveillance des portes et du personnel; patrouille dans les zones de service; application des règlements sur le stationnement; service de patrouille jour et nuit sur le site. Les participants nommaient eux-mêmes leurs propres agents de sécurité pour effectuer la liaison. Un bateau du Service de la sécurité, clairement identifié, parcourait les eaux de False Creek. En cas d'urgence, on pouvait s'adresser à n'importe quel employé d'EXPO 86 sur le site.

Le Service de la sécurité maintenait la liaison avec la police municipale (six agents de la Sûreté municipale de Vancouver étaient sur le site chaque jour), la GRC et les autres organismes intéressés aux questions de sécurité.

Voir l'annexe intitulée Sécurité; voir aussi le Rapport sur la sécurité, les premiers soins et les incidents enregistrés.

Services de contrôle des foules: Lors de certaines manifestations sur le site, les visiteurs étaient tellement nombreux que l'intérêt public exigeait la mise en oeuvre de procédures de contrôle des foules.

Voir l'annexe intitulée Contrôle des foules.

ix. Service des manèges, du transport et du stationnement

Le Service des manèges, du transport et du stationnement, qui est un des services de la division de l'exploitation d'EXPO 86, a été créé en 1985 par suite de la fusion du Service de la mécanique et de